

SESSION D'ETE COMMISSION DEMOCRATIE, COHESION SOCIALE ET ENJEUX MONDIAUX

CONF/DEM(2013)SYN2

Strasbourg, le 16 janvier 2014

CARNET DE BORD

A L'ATTENTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DEMOCRATIE, COHESION SOCIALE ET ENJEUX MONDIAUX

La commission Démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux de la Conférence des OING, réunie le 26 juin 2013 à Strasbourg, sous la présidence d'Anne-Marie CHAVANON

- 1. Ordre du jour
 - a adopté en l'état le projet d'ordre du jour de la réunion
- 2. Synopsis de la précédente réunion

a adopté sans modification le compte-rendu de la réunion du 22 janvier 2013

- 3. Autorités locales et participation des citoyens :
 - 3.1. Gouvernance des grandes métropoles
 - a échangé, dans le cadre d'une table ronde sur la « Gouvernance des grandes métropoles »
 - sur les cas de Londres, Berlin et Istanbul avec Jeffrey DONALDSON, membre de l'assemblée parlementaire du conseil de l'Europe, auteur d'un rapport sur ce thème,
 - sur les événements d'Istanbul motivés par l'opposition d'habitants de la métropole stambouliote à un projet d'aménagement urbain, avec Kayhan KARACA, correspondant Europe de NTV Turquie,
 - sur une initiative citoyenne de jeunes, réalisée en marge des organisations officielles de Marseille capitale de la culture, avec Nicolas DETRIE, directeur de Yes we camp,
 - a décidé, après débat, qu'un appel serait adressé par courrier aux autorités turques, par la présidente, au nom de la commission, engageant ce grand pays fondateur du Conseil de l'Europe, à reprendre et intensifier le dialogue pacifique avec les manifestants (Annexe 1 et lien)

3.2. De bonnes pratiques à partager

a été informé par Antonella VALMORBIDA du travail réalisé par la commission et la Conférence des OING pour la promotion du Code de bonne pratique pour la participation civile au processus décisionnel

4. Enjeux mondiaux

4.1. Droits de l'Homme et changement climatique

- **a entendu** la position d'Annelise OESCHGER, Présidente de la Commission des droits de l'Homme et d'Edith WENGER, responsable du groupe de travail ad hoc, sur les conséquences du changement climatique sur les droits de l'Homme
- a décidé qu'une déclaration en ce sens serait adoptée par voie électronique en vue de la Conférence de l'UNFCCC de Varsovie, et diffusée auprès des organisations gouvernementales et non gouvernementales concernées et mise en ligne sur les sites de la commission (Annexe 2 et lien)

4.2. La situation en Syrie, l'engagement des ONG humanitaires

- a échangé avec Pierre SALIGNON, directeur général de Médecins du Monde sur l'extrême gravité de la situation des victimes en Syrie, les conditions dramatiques dans lesquelles travaillent les services sanitaires et la violation permanente des conventions de Genève et de la DUDH
- a décidé de soutenir l'appel lancé par Médecins du Monde à la Syrie, en faveur du respect de ces convention internationales (Annexe 3 et lien)
- a entendu l'analyse de Jean-Pierre ESTIVAL, auteur d'un récent ouvrage sur la Syrie, sur l'évolution des conflits

5. Participation de la commission à l'activité 2013 du Conseil de l'Europe au nom de la Conférence des OING

a entendu

- 5.1. Anne-Marie CHAVANON, présidente, sur le Séminaire de bonne gouvernance démocratique au niveau local et régional tenu à Strasbourg les 17 et 18 juin 2013 puis sur l'édition 2013 du Prix de la convention européenne du paysage
- 5.2. Patrice COLLIGNON, directeur de RED, sur les conclusions de la 7eme conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention Européenne du Paysage des 26 et 27 mars 2013
- 5.3. Vera JOHN-MIKOLAJEWSKI, vice-présidente de la commission sur les travaux de la Plateforme de communication de la société civile du Belarus

6. Partenariat avec les autres organes du Conseil de l'Europe

- 6.1. Forum mondial de la Démocratie 2013 sur le thème «Retisser la démocratie reconnecter les institutions démocratiques avec les citoyens à l'ère de l'information»
 - a échangé avec Eladio FERNANDEZ-GALIANO, Chef du service des initiatives démocratiques, sur la thématique, le déroulement de cette manifestation et le rôle de la Conférence des OING
 - **a été informée** de l'initiative de la présidente de proposer la candidature de la ville de Porto Alegre parmi les exemples innovants dans le domaine de la démocratie électronique

6.2. Semaine européenne de la démocratie locale

a échangé avec la responsable du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux en charge de l'événement et s'est engagée à contribuer activement à cette nouvelle édition consacrée « La citoyenneté active, :voter, partager, participer »

6.3. Conseil consultatif de la Jeunesse et Conseil mixte sur la jeunesse du Conseil de l'Europe

a entendu l'encouragement de Israël MENSAH, Vice-président de la commission à soutenir le mouvement « *Discours contre la Haine* » qui a fait l'objet de la réunion des 3 et 4 avril 2013 à Budapest

7. Activité des groupes de travail

- a pris note de l'état d'avancement de groupes de travail sur présentation de leurs responsables
- Citoyenneté européenne par Hélène PICHON (CEPS)
- Habitat et santé par Bernard AUBERT (ISOCARP)
- Relations avec la société civile organisée de l'Union européenne par Claude-Laurent GENTY (CITI)
- Perspectives d'égalité entre les hommes et les femmes dans les processus politiques et démocratiques, en particulier pendant et après les conflits par Anje WIERSINGA (IAW)
- a donné son accord à l'adoption d'un projet de recommandation sur 'la violence basée sur le genre comme arme politique présenté par Anje WIERSINGA, responsable de la task force 'Inclure les perspectives d'égalité entre les hommes et les femmes dans les processus politiques et démocratiques, en particulier pendant et après les conflits'
- **a approuvé** la création d'un nouveau groupe de travail intitulé « *Cohésion sociale et dialogue interculturel* » piloté par Israël MENSAH, Vice-président de la commission et présenté par Laure-Marie SCHAER
- 8. Date de la prochaine réunion plénière de la commission : janvier 2014

Annexe I



Commission Démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux

> M. Abdullah Gül Président de la Turquie Secrétariat Général de la Présidence turque 06689 Çankaya, Ankara, TURQUIE

Strasbourg, le 3 juillet 2013

Monsieur le Président,

La Turquie est l'un des membres fondateurs les plus actifs du Conseil de l'Europe. Elle est l'un des premiers à avoir signé, en 1950, la Convention européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales. De même, elle a été la première à s'engager dernièrement contre la violence faite aux femmes en signant la Convention d'Istanbul, en 2011.

La Turquie ne peut pas aujourd'hui fragiliser ses engagements européens et internationaux, aussi bien dans le domaine de la démocratie et des droits de l'Homme que du développement durable, de la protection du patrimoine ou de l'environnement.

C'est la raison pour laquelle les ONG internationales de la Commission Démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe - dont beaucoup sont présentes auprès de l'Union européenne et de l'ONU - en appellent à la sagesse de votre gouvernement et à votre autorité personnelle.

Elles souhaitent que la Turquie montre aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières sa capacité à relever le défi de la démocratie et de la protection des citoyens, en temps de crise.

Usez de votre pouvoir, Monsieur le Président, pour rétablir le dialogue entre les autorités publiques et la société civile, pour que soient défendus les droits et libertés fondamentales de chacun, que des instances de médiation et de démocratie directe, assemblées de citoyens, conseils de quartier, conférences de conciliation ou toute autre forme de participation directe, soient créées.

C'est le vœu que nous, OING auprès du Conseil de l'Europe, formons en ce 26 juin 2013

Nous vous prions de croire en l'assurance de notre haute considération

Anne-Marie Chavanon Présidente

All Chavanan

Annelise Oeschger Présidente de la Commission droits de l'homme

a. Oeschger

Council of Europe F-67075 Strasbourg Cedex Tél:: +33 (0)3 88 41 31 07 Fax: +33 (0)3 90 21 47 66

E-mail: NGO-unit@coe.int http://www.coe.int/ONG



Commission Démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux

> R. Tayyip Erdoğan Premier Ministre Vekaletler Cad. Başbakanlık Merkez Bina 06573 Kızılay Ankara Turquie

Strasbourg, le 3 juillet 2013

Monsieur le Premier Ministre,

La Turquie est l'un des membres fondateurs les plus actifs du Conseil de l'Europe. Elle est l'un des premiers à avoir signé, en 1950, la Convention européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales. De même, elle a été la première à s'engager demièrement contre la violence faite aux femmes en signant la Convention d'Istanbul, en 2011.

La Turquie ne peut pas aujourd'hui fragiliser ses engagements européens et internationaux, aussi bien dans le domaine de la démocratie et des droits de l'Homme que du développement durable, de la protection du patrimoine ou de l'environnement.

C'est la raison pour la quelle les ONG internationales de la Commission Démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe - dont beaucoup sont présentes auprès de l'Union européenne et de l'ONU - en appellent à la sagesse de votre gouvernement et à votre autorité personnelle.

Elles souhaitent que la Turquie montre aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières sa capacité à relever le défi de la démocratie et de la protection des citoyens en temps de crise.

Usez de votre pouvoir, Monsieur le Premier Ministre, pour rétablir le dialogue entre les autorités publiques et la société civile, pour que soient défendus les droits et libertés fondamentales de chacun, que des instances de médiation et de démocratie directe, assemblées de citoyens, conseils de quartier, conférences de conciliation ou toute autre forme de participation directe, soient créées.

C'est le vœu que nous, OING auprès du Conseil de l'Europe, formons en ce 26 juin 2013

Nous vous prions de croire en l'assurance de notre haute considération

Anne-Marie Chavanon Présidente

All Chavanan

Annelise Oeschger Présidente de la Commission droits de l'homme

a. Oeschger

Council of Europe F-67075 Strasbourg Cedex Tél.: +33 (0)3 88 41 31 07 Fax +33 (0)3 90 21 47 66

E-mail: NGO-unit@coe.int http://www.coe.int/ONG



Convention sur le changement climatique

"Changement climatique et droits de l'Homme"

Déclaration de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe adoptée par sa Commission Permanente, le 5 novembre 2013 en vue de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique de Varsovie (11 - 22 novembre 2013)

Alarmée par les rapports des scientifiques réunis dans le cadre du GEC sous l'égide de l'ONU et constatant des perturbations climatiques de plus en plus évidentes sous l'action humaine

Considérant le Principe 1 de la Déclaration de Stockholm (Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement, 1972) qui reconnaît « le droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisante, dans un environnement d'une qualité qui permette une vie dans la dignité et le bien-être » ainsi que le Principe 1 de la Déclaration de Rio (1992) sur l'environnement et le développement qui stipule que les êtres humains « ont droit à une vie en bonne santé et productive, en harmonie avec la nature »

Considérant que la Déclaration « L'avenir que nous voulons » adoptée au Sommet des Nations-Unies Rio + 20 (2012) réaffirme l'importance du respect de tous les droits de l'Homme (§8 et 9), reconnaît « que la démocratie, la bonne gouvernance et l'état de droit ainsi qu'un environnement favorable sont des conditions sine qua non du développement durable » (§10) et « réaffirme que le changement climatique constitue l'un des plus grands défis de notre époque » (§ 190)

Considérant la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948)

Considérant que la Convention-cadre des Nations-Unies sur le Changement climatique adoptée à Rio au Sommet de la Terre (1992) dispose qu'il « incombe aux parties de préserver le système climatique dans l'intérêt des générations futures, sur la base de l'équité et en fonction de leurs responsabilités communes mais différenciées et de leurs capacités respectives »

Rappelant que parmi les Objectifs du Millénaire, il est souligné que les objectifs concernant la santé et la protection de l'environnement peuvent être atteints en garantissant le respect des droits de l'Homme

Considérant la Convention européenne des Droits de l'Homme (1950)

Considérant la Recommandation Rec(2002)1 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur les Principes directeurs pour le développement territorial durable du Continent européen, visant à mettre en place une nouvelle politique de développement territorial intégrée qui favorise la cohésion sociale, économique et territoriale, la préservation des bases naturelles de la vie et du patrimoine culturel, un meilleur cadre de vie et une compétitivité plus équilibrée du territoire ;

Rappelant la Recommandation 1885 (2009) de l'Assemblée parlementaire sur l'élaboration d'un protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'Homme relatif au droit à un environnement sain :

Appréciant que l'accès du public à l'information et à la justice ainsi que sa participation au processus décisionnel, reconnus dans le principe 10 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement comme des droits de l'Homme essentiels, ont été formalisés dans la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus, 1998)

Considérant que le cycle de négociations internationales actuel doit aboutir à un nouveau traité à Paris en 2015

La Conférence des OING du Conseil de l'Europe

affirme de la plus haute importance de placer le changement climatique en tête des priorités d'action afin d'assurer le devenir de l'humanité

est convaincue que les solutions nécessaires et urgentes ne pourront être trouvées qu'en impliquant la société civile à tous les niveaux de mobilisation et de décision

demande que les négociations internationales sortent du cadre strict des réductions des gaz à effet de serre et intègrent la protection des droits de l'Homme, prenant en compte l'implication de tous les phénomènes liés au changement climatique sur la jouissance de ces droits

demande que le respect du droit à la vie, à la dignité et à la mobilité inclue la mise en place de règles internationales qui fassent obligation aux Etats, et aux institutions régionales telles que l'Union européenne, de prendre en considération immédiate

- la menace provenant des événements climatiques extrêmes sur les habitats, l'eau et les ressources alimentaires
- la réévaluation régulière des risques naturels et industriels aggravés par le changement climatique
- la prévention des conflits politiques et sociaux liés au partage des ressources en période de crise climatique
- l'accueil des populations chassées de leur territoire par la montée des eaux, la raréfaction des ressources vitales ou la privation de biens et de services essentiels
- l'assistance aux populations privées de leurs terres et de leurs biens

demande que les droits de l'Homme soient intégrés dans le Traité qui sera adopté à Paris en 2015 et que le droit à un environnement sain y soit officiellement reconnu comme un droit humain fondamental.

« **Nous, Médecins du Monde rappelons** qu'en période de guerre, il existe des règles de droit international que tous les acteurs au conflit se doivent de respecter pour limiter les effets de la guerre dans le respect de la mission médicale et de sa déontologie.

Aujourd'hui, en Syrie, la médecine est instrumentalisée, et parfois même utilisée comme une arme: professionnels de santé assassinés et torturés, hôpitaux inaccessibles aux blessés par peur de représailles, entraves constantes à l'aide médicale dans les hôpitaux et les zones bombardées et assiégées. Transporter des médicaments clandestinement est devenu un crime. La violence contre les civils est sans limite:

70.000 morts estimés, des milliers de personnes détenues, des centaines de milliers de personnes déplacées ou réfugiées, et combien de blessés sans assistance ? Aussi choquant que cela soit, c'est pourtant ce qui caractérise ce conflit.... »

Ce sont les premières lignes de l'appel à la Syrie lancé par Médecins du Monde et présenté, en même temps que la situation des réfugiés et les conditions d'aide possibles par **Pierre SALIGNON**, directeur mondial de l'ONG, devant les ONG de la commission Démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux réunies le 26 juin dernier à Strasbourg

Un appel que les ONG de la commission se sont engagées à relayer

Les liens à mettre sur tous nos sites

- http://appelsyrie.medecinsdumonde.org
- http://appelsyrie.medecinsdumonde.org/EN/